

impl/id

*Découvrez l'offre*  
**Optimisation  
retraite**



*La Retraite, c'est à tout âge qu'on s'y intéresse*



## **Pourquoi faut-il se préoccuper de sa retraite avant l'heure ?**

Dès l'âge de **35 ans**, puis tous les **5 ans**, chaque personne reçoit un **Relevé Individuel de Situation (RIS)**.

Ce document vous informe des trimestres et points connus par chacune des caisses de retraite.

**20%**

**des RIS**

comportent des anomalies ou des omissions



**+ d'1 pension sur 6**

versée en 2020 comportait au moins une erreur financière selon un rapport de la Cour des comptes

**60%**

**des erreurs**

sont causées par des données absentes sur les relevés de carrière

### ***Voici quelques exemples d'anomalies fréquentes :***

- Non-report du service militaire. Cela peut représenter jusqu'à 5 trimestres

- Incohérence des points Agirc-Arrco malgré une rémunération équivalente

- Non-paiement des cotisations par l'employeur

- Non communication entre les organismes (Pôle-Emploi, Assurance Maladie... )

# Pourquoi se faire accompagner par un expert sur vos enjeux liés à la retraite ?

Il faut d'abord noter qu'il est **très important de conserver** tous vos documents à vie (bulletins de salaires, déclaration sociale des indépendants, attestation chômage, indemnités journalières...). Sans ces documents, la mise à jour de vos droits est compromise.

Si l'anomalie concerne une période peu ancienne (10-15 ans environ), contactez l'organisme concerné (ancien employeur, Pôle Emploi, CPAM...).

## L'analyse d'un expert sur les enjeux de la retraite va ainsi permettre de :



**Mettre en lumière et faire corriger des anomalies sur votre bilan retraite** difficiles à identifier pour un public non initié.



**Choisir et mettre en œuvre les solutions d'optimisations** selon votre statut (salarié, indépendant, profession libérale, carrière à l'international).



### À NOTER

Il faut avoir conscience que **les solutions d'optimisation concernant la retraite ne sont pas rétroactives** et ne s'appliquent que pour l'avenir. En d'autres termes, plus vous allez réfléchir à la question rapidement, plus les possibilités et les gains financiers seront importants !

# NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

La **Retraite**,  
à chaque  
tranche d'âge  
son **Enjeu**

Vous avez

**-** de **50 ans**

## ANTICIPER

implid réalise une étude pour vérifier votre carrière  
et réalise une estimation

Vous avez

**+** de **50 ans**

## OPTIMISER

implid réalise une étude pour vous conseiller  
sur les solutions d'optimisations

Vous êtes sur le point de  
**liquider votre Retraite**

## METTRE EN ŒUVRE

implid réalise une liquidation des droits

# Réalisation d'une étude : anticipation et optimisation

La réalisation d'une étude retraite par nos experts va vous permettre de prendre les bonnes décisions sur 3 axes :



## Date

Connaître la date à laquelle votre retraite sera à taux plein



## Revenus

Connaître l'impact de la variation de vos revenus sur vos retraites



## Arbitrages

Savoir actionner les dispositifs adéquats :

- Rachat de trimestres
- Cumul emploi retraite
- Cotiser 1, 2 ou 3 années de plus

**Pour ce faire nous vous proposons un accompagnement en 4 étapes :**

**01**

### Entretien préalable

**Tour d'horizon complet** afin de définir vos objectifs et vos contraintes. Étude des informations concernant votre **situation personnelle** et celles relatives à **votre entreprise**.

**02**

### Simulations

**Identification des leviers d'actions**  
**+ Réalisation de plusieurs simulations**

**03**

### Rapport personnalisé

**Préparation d'un rapport personnalisé** qui détaille nos préconisations. Nos **préconisations** prennent en compte :

- Vos droits futurs,
- Les optimisations possibles de vos droits acquis auprès de régimes obligatoires,
- Les contrats que vous pouvez souscrire à titre facultatif.

**04**

### Entretien final

**Présentation de notre étude** à l'occasion d'un second entretien. Selon la décision prise, accompagnement possible pour mettre en œuvre ces recommandations.

# Liquidation : mettre en œuvre la liquidation de vos droits

Nous vous accompagnons dans la liquidation de vos droits afin que cette étape importante de vie se déroule dans les meilleures conditions :



## Confort

Vous ne vous souciez pas des démarches administratives pouvant être complexes et lourdes



## Assurance

Vous êtes assuré d'avoir le montant exact de pension pour lequel vous avez cotisé et ainsi éviter des oublis pouvant avoir des conséquences financières importantes



## Assistance

En cas de litige quelconque avec un organisme vous êtes conseillé par nos experts

**Pour ce faire nous vous proposons un accompagnement en 3 étapes :**

**01**

### Entretien préalable

**Tour d'horizon complet** afin de recueillir l'ensemble des informations liées à votre carrière et votre situation personnelle.

**02**

### Vérification de la carrière

**Revue de carrière** afin de vérifier la conformité des droits que vous avez acquis et constitution des documents nécessaires à votre demande de retraite.

**03**

### Accompagnement dans les démarches de liquidation des droits

#### Mise en œuvre

Nous entrons en relation avec les organismes concernés pour obtenir le montant exact de vos pensions.

#### À NOTER

Pour un particulier, l'ensemble des honoraires liés aux démarches d'une liquidation de droits est **déductible fiscalement.**



**Votre équipe  
implid reste  
à vos côtés**

*N'hésitez pas à contacter votre bureau  
de proximité ou adresser votre demande  
à l'adresse [retraite@implid.com](mailto:retraite@implid.com)*

---

[implid.com](https://www.implid.com)

